

Prochain conseil communautaire mardi 18 décembre à 20 h 30



Le mot du président

Développement économique, aide aux plus démunis, éducation... Tout ceci doit être complémentaire. «Il faut une solidarité entre acteurs publics, entreprises et citoyens», souligne dans ces pages Thibaud Guillemet, le maire de Thorigny. Je rejoins entièrement ses propos. C'est de cette façon que nous construisons l'avenir de notre agglomération.

Jean-Paul Michel

Dans ce numéro



Orchestre à l'école : de nouveaux musiciens
Page 2



Les restaurants du cœur de Lagny Page 4



Réunion des entrepreneurs à Thorigny. Page 6



Les légumes récoltés dans le jardin partagé de la bibliothèque de Dampmart. Vous venez emprunter un livre ? Prenez aussi une courge ! Ou des graines dans la grainothèque.

La nouvelle promotion de l'orchestre du collège Marcel Rivière reçoit ses instruments

Mardi au collège Marcel Rivière de Lagny, le nouveau Brass band recevait ses instruments en présence des familles.

Un moment important pour les 21 élèves volontaires de cinquième qui se lancent dans cette aventure. Sans cette initiative de l'association nationale «Orchestre à l'école», de l'agglomération et de l'établissement, ces néophytes n'auraient certainement pas pratiqué d'instrument. Regroupés dans la même classe, ils vont, jusqu'à la fin de leur année de troisième, apprendre à jouer en orchestre à raison de 2 heures par semaine en plus de l'heure d'éducation musicale. Un moyen de développer leur sens artistique, l'esprit de groupe et des qualités d'assiduité, de ténacité et de patience. Il s'agit de la troisième promotion de l'établissement après les cycles 2012-2014 et 2015-2017.

La réussite de ce programme a conduit deux autres collèges à le rejoindre : le collège Anne Frank à Bussy-Saint-Georges en 2014 qui pratique les instruments rares et le collège du Moulin à vent à Thorigny en 2016 (musiques actuelles). «Le plaisir de jouer ensemble est le moteur de ces orchestres. Les notions de solfège ne sont pas abordées spécifiquement mais sont acquises progressivement par la pratique de l'instrument», explique Valentin Leroux, directeur de Musique en Marne et Gondoire.



Edwige Lagouge
Vice-présidente à la culture

«Orchestre à l'École» contribue à donner aux jeunes plus de confiance en eux-mêmes. La pratique collective encourage des valeurs telles que le partage, le respect mutuel et la solidarité. Les établissements nous confirment que cette expérience favorise un climat favorable. Je ne doute pas que ces collégiens en garderont un souvenir inoubliable, qu'ils poursuivent ou non dans cette voie. Durant ces 3 années, ils donneront des concerts dans d'autres collèges et se produiront lors d'événements locaux. Je ne terminerai pas sans remercier tout particulièrement les parents qui sont impliqués par le soutien qu'ils fourniront à leur enfant, contribuant ainsi à sa réussite. Je souhaite beaucoup de moments de plaisir à ces jeunes et citerais Nietzsche : *Sans la musique la vie serait une erreur* ou encore Bob Marley : *La musique peut rendre les hommes libres.*»



Orchestre de Thorigny

3 QUESTIONS À

Hervé Druelle

Professeur de percussions au conservatoire



Qu'est-ce qui vous a poussé à vous investir dans les 3 orchestres à l'école ?

C'est intéressant de transmettre un savoir autrement, par l'oralité. Je suis étonné de la rapidité d'apprentissage des élèves. Nous avons commencé en septembre et l'orchestre a déjà pu jouer 3 morceaux, sans notion de solfège, lors de la remise des brevets le 13 novembre. Je suis toujours épaté.

C'est donc une question de méthode ?

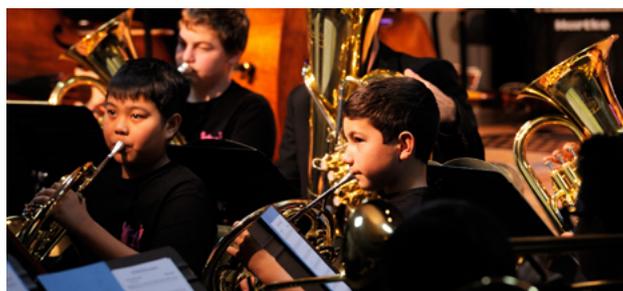
Pas seulement. Pour constituer une nouvelle promotion, nous informons l'année précédente les classes de sixièmes avec un concert pédagogique. Puis, nous prêtons un instrument aux élèves intéressés pour qu'ils puissent l'essayer. Ceux qui décident d'intégrer l'orchestre sont donc réellement motivés.

Gardez-vous des liens avec les promotions précédentes ?

Oui, plusieurs élèves ayant réellement pris goût à la musique lors de cette expérience se sont inscrits par la suite au conservatoire. Lors de la remise des brevets, les élèves de l'ancienne promotion sont spontanément venus nous saluer en nous confiant qu'ils étaient heureux d'avoir pu participer à un tel projet.



Laurent Paillier



Patrick Lavie

«L'aide alimentaire permet d'apaiser la situation des personnes en grande précarité»

Le responsable du centre Restaurants du Cœur de Lagny, qui entame sa campagne d'hiver, répond à nos questions.

Que propose votre association ?

Nous avons un rôle d'aide à la personne pour qu'elle puisse se réinsérer et sortir de sa précarité. Le socle en est l'aide alimentaire qui permet d'apaiser la situation, de sortir de l'urgence. Pendant les 16 semaines de notre campagne d'hiver, cette aide est renforcée. Nous proposons aussi un soutien à la recherche d'emploi et des conseils budgétaires. Des locaux plus grands nous permettraient de proposer d'autres activités telles qu'un vestiaire. Néanmoins, le réseau associatif local est dense : le Secours catholique propose des ateliers d'alphabétisation qui fonctionnent bien, Familles de France s'occupe du surendettement, la Croix-rouge propose des accueils de jours et fait de la domiciliation. En 2019, nous serons tous regroupés au sein du pôle solidaire construit par la ville. Et il y aussi le Secours populaire à Bussy-Saint-Georges.

En quoi consiste l'aide alimentaire ?

En hiver, nous fournissons les denrées nécessaires pour 9 repas complets par se-



maine pour une personne seule et 6 repas par personne pour les familles. L'inscription se fait sous conditions de ressources. Pour cela, nous calculons le reste à vivre de la personne.

Comment vous fournissez-vous ?

Grâce aux dons et au Fonds européen d'aide aux plus démunis, nous pouvons acheter des produits que nous faisons livrer chaque semaine. Nous faisons aussi 15 ramasses par semaine : nous récupérons les invendus des supermarchés et des plates-formes logistiques alimentaires. Nous participons aussi à la collecte nationale des Restos du cœur mi-mars et à la collecte départementale qui aura lieu le 15 décembre dans les supermarchés du secteur. Enfin, beaucoup d'entreprises organisent en décembre des collectes auprès de leurs employés.

Quels sont vos besoins prioritaires ?

Les conserves de poisson et les produits d'hygiène. Pour les bébés, le lait infantile, les petits pots et les couches.

En termes de personnel, nous sommes 60

Rencontre

bénévoles. C'est suffisant mais il est toujours possible de nous rejoindre, notamment pour effectuer les ramasses.

Qui sont les inscrits ?

Il s'agit de femmes seules avec leurs enfants, de seniors en fin de droits, de travailleurs pauvres, de personnes qui ont eu un accident de la vie, de migrants... Ils viennent de Lagny, Thorigny, Pomponne, Vaires, Montévrain, Bussy-Saint-Georges, Serris et également Chelles, car Les Restos du Cœur n'ont pas pu ouvrir dans cette commune.

Quelles est l'évolution du nombre d'inscrits ?

Je pense qu'il y aura 400 familles inscrites pour la campagne d'hiver, qui s'étend du 26

novembre au 15 mars. Pour comparaison, il y en avait 250 quand j'ai débuté il y a 6 ans.

Quel est votre parcours personnel ?

J'étais cadre supérieur et dès ma retraite, en avril 2013, je me suis engagé aux Restos du Cœur. J'ai d'abord tenu le stock puis ai été adjoint et directeur depuis 2 ans. Je suis issu d'une famille modeste. Je sais ce qu'est la précarité, je l'ai vécue quand j'étais enfant. Je m'en suis très bien sorti et ai donc eu envie de m'investir pour les autres. Je supporte mal le fait que des gens soient dans la précarité dans un pays comme le nôtre. Des solutions simples doivent pouvoir permettre à chacun de vivre de manière décente.



En plus de celui de Lagny, situé dans des locaux mis à disposition par la mairie au 33, avenue de la République, Marne et Gondoire accueille désormais un second centre Restaurants du Cœur. Le centre de Torcy vient en effet d'être transféré pour deux ans à Saint-Thibault dans la ZAE de l'Esplanade, le temps que les travaux de construction d'un nouvel ensemble immobilier soient réalisés sur son site.

Décisions de bureau

Séance du 26 novembre

- Garantie d'emprunt du bailleur Valophis La Chaumière de l'Île-de-France pour la construction de 20 logements sociaux au 105, Grande Rue à Pontcarré.
- Garantie d'emprunt du bailleur Foyer Rémois pour la construction de 22 logements sociaux avenue Marie Curie à Bussy-Saint-Georges.
- Lancement d'une consultation d'entreprises pour des travaux d'assainissement dans le vieux Bussy-Saint-Georges.

Séance du 3 décembre

- Demande de subventions auprès d'Île de France Mobilités pour la réalisation d'arrêts de bus pour le Grand Paris des bus.
- Garantie d'emprunt 80% du prêt contracté par la SPL Marne et Gondoire Aménagement pour la réalisation de l'opération ZAC Cœur de Village à Collégien
- Garantie d'emprunt 80% du prêt contracté par la SPL Marne et Gondoire Aménagement pour la ZAC du Grimpé à Pomponne

La réunion des entrepreneurs à Thorigny

Jeudi, Marne et Gondoire et la mairie organisaient une rencontre avec les entreprises de Thorigny. Morceaux choisis

Thibaud Guillemet **Maire de Thorigny**

«Les entreprises sont des acteurs indispensables de la vie locale qui font face à de nombreuses contraintes.

Globalement, ce qu'il faut, c'est parvenir à renforcer la solidarité entre acteurs publics, économiques et citoyens. C'est absolument indispensable. Nous devons travailler ensemble sur des horizons communs. C'est le but de ces réunions. C'est une bonne initiative de la communauté d'agglomération.»

Pascal Leroy **Vice-président au développement économique**

«En 2019, nous irons rencontrer les entreprises dans leurs locaux. Si on veut être à leurs côtés, il faut les écouter, coller à leurs problématiques.»



Denis Lebreton **Dirigeant de Diap France**

«J'ai installé mon entreprise ici il y a 25 ans dans la ZAE des Cerisiers puis celle des Vallières. Nous fabriquons des produits d'entretien professionnels. Cette réunion permet de se connaître entre entreprises. Il n'y a pas forcément besoin d'aller loin pour trouver des partenaires et des clients.»



Cyrille Devos **Covage, entreprise délégataire de Sem@for**

«Le Département a relié à la fibre optique le collège et le lycée professionnel de Thorigny



Thibaud Guillemet, maire de Thorigny et Christèle Rombeaut, conseillère municipale

ce qui nous a permis de remonter ensuite jusqu'aux zones d'activité des Vallières et des Cerisiers qui sont aujourd'hui labellisées très haut débit. Les frais de raccordement y sont réduits (360 euros, facturé au fournisseur d'accès).

Nous pouvons réaliser un audit gratuit pour les entreprises. Ainsi, elles pourront établir un cahier des charges correspondant à leurs besoins auprès du fournisseur d'accès de leur choix.

Nous les aidons à évaluer leurs dépenses actuelles et leurs besoins pour la téléphonie, la sauvegarde de données, les logiciels. Autant de sujets auxquels les dirigeants n'ont que peu de temps à consacrer. Pourtant, aujourd'hui consulter ses comptes, postuler à un marché public, utiliser un logiciel métier sont des opérations qui se font en ligne. De même la maintenance informatique ou même celle des machines outils se fait de plus en plus à distance.»

Dans le Parc Saint-Jean à Lagny, la maison de santé intercommunale s'élève.



Le pont Maunoury lors de la Grande guerre



Alors que nous venons de commémorer le centenaire de l'armistice de 1918, intéressons-nous au pont Maunoury, situé au cœur de notre agglomération.

Le 3 septembre 1914, alors que les Allemands sont à 50 kilomètres de Paris, le Génie français fait sauter les ponts sur la Marne, dont le pont de fer de Lagny. Le 6 septembre, Joffre lance la contre-offensive. Parmi les forces engagées, la VI^e armée du général Michel Joseph Maunoury, qui s'est repliée juste au nord de Lagny. Partie le 5, la VI^e armée contre-attaque l'armée allemande sur son flanc le 7 au nord de Meaux. Sa lutte acharnée et ininterrompue des jours durant sera l'une des clefs de la retraite de l'ennemi lors de cette première bataille de la Marne, l'une des plus meurtrières du conflit. Épuisés,

ses hommes continueront néanmoins d'avancer jusqu'à la mi-septembre. S'en suivra la guerre de tranchées. Le 9 février 1934, le pont historique de Lagny prend le nom de Maunoury, fait Maréchal de France à titre posthume en 1923.

Détruit à plusieurs reprises lors de la guerre de Cent ans, brûlé par les Espagnols en 1590, incendié par les troupes de Napoléon lors de la retraite de 1814, détruit le 12 septembre 1870, le 3 septembre 1914 puis le 14 juin 1940 pour protéger Paris, reconstruit en 1941-1943 puis détruit à nouveau par les Allemands le 27 août 1944 lors de la libération de Lagny, ce pont cristallise une large part de l'histoire de France. Une réparation provisoire puis définitive aboutit au pont actuel, inauguré le 26 septembre 1948.